

2013/5511 - Modification provisoire des tarifs d'entrée au Musée Henri Malartre (Direction des Assemblées)
(BMO du 20/05/2013, p. 1199)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de la délibération qui a été ajoutée aujourd'hui, vous y faisiez allusion Monsieur le Maire en début de séance, concernant la modification provisoire des tarifs d'entrée au Musée Henri Malartre.

Comme vous le savez, il y a eu un accident qui amène à réduire et restreindre la présence et les heures d'ouverture de ce musée qui -quelques soient les commentaires que j'ai déjà entendus de la part de notre Collègue Denis Broliquier- mène un travail tout à fait honorable avec près de 40.000 visiteurs par an et ce n'est pas si facile que cela. Je rappelle qu'il s'agit de collections classées dans le cadre des musées nationaux, donc on ne peut pas disperser cette collection. Je pense que d'autres avant nous, avant moi, ont imaginé d'autres sites pour ce musée, ceci n'est pas aussi simple qu'il y paraît. On ne pourra pas faire « *y a qu'à, faut qu'on* » et en tout cas aujourd'hui, ce musée avec des moyens modestes et repérés, mène un vrai travail muséal autour de l'automobile.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Cette délibération est affligeante ! L'éboulement d'un mur de soutènement du musée Malartre vous conduit, aujourd'hui en urgence, à nous demander de voter une modification des tarifs.

Dans quel piteux état est ce musée ! Ce qui devait arriver est arrivé : il tombe en ruine ! Ce n'est pas faute de vous avoir averti. Depuis plusieurs années, on dit que vous le laissez complètement à l'abandon. Cela se vérifie aujourd'hui.

En 2010, la dernière fois que nous avions attiré votre attention sur le musée, vous aviez dit que la vente du musée Malartre n'était pas du tout à l'ordre du jour et vous aviez promis une réflexion sur son avenir.

2010, c'était il y a trois ans. Depuis rien n'a bougé. La scénographie reste désuète, les locaux inadaptés, et maintenant ce sont même les murs qui s'écroulent ! C'est certain, ce musée mérite mieux. Les collections sont exceptionnelles. Il est possible de construire quelque chose autour de ce patrimoine industriel. Vous l'avez-vous-même implicitement reconnu en refusant de vendre ce musée.

Encore un sujet que vous n'avez pas traité et qu'on redécouvre 13 ans après à l'abandon. Faute d'un entretien minimum, vous n'avez pas autre chose à proposer qu'un ajustement des tarifs. Doit-on, là aussi, attendre votre programme électoral pour enfin connaître vos intentions ?

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien Monsieur Broliquier, je ne sais pas si vous l'avez vu, mais depuis 6 mois il pleut à Lyon ! Et donc il arrive, lorsqu'il pleut, que quelques murs, cela arrive au musée Malartre comme dans beaucoup d'autres endroits de notre agglomération, connaissent des affaissements de terrain.

Je ne sais pas ce que je vais mettre dans mon programme, mais peut-être mettrez-vous dans le vôtre que vous allez faire la pluie et le beau temps !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)